

Carnet de bord

Été 2022

Sautons dans l'univers de l'imaginaire

27 juin au 12 août



Table des matières

Section	Page
Coordonnées des sites	2
Message aux parents	3
Renseignements généraux	4
Horaire	4
Relevé 24 pour fins d'impôts	4
Objets perdus	4
Matériel conseillé	5
Repas et collations	5
Groupes d'âge	5
COVID-19	6
Règles de conduite	7
Avertissement	8
Horaire des visites à la piscine	9
Sorties	10
Matériel	10
Annulation	10
Départs	11
Médicaments	12
Service de garde Option-Plus	13
Horaire du service de garde Option-Plus	13
Inscription	13
Retard d'inscription	14
Retard en fin de journée	14
Chanson de l'été	15

Coordonnées des sites

Ville de Rimouski

Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire

418 724-3157

campsdejour@rimouski.ca

Camp de jour du Bic

126, rue du Mont Saint-Louis

418 736-5237

Camp de jour de Sacré-Cœur

148, rue du Rocher-Blanc

418 724-3274

Camp de jour de Nazareth

455, rue Cartier

418 724-3267

Camp de jour de Sainte-Odile

505, rue des Écartés

418 724-3272

Camp de jour de Ste-Blandine

19, rue du Pavillon

418 735-6312

Camp de jour de Sainte-Agnès

129, rue Talbot

418 724-3275

Camp de jour de Saint-Pie-X

280, boulevard Arthur-Buies Est

418 722-6054

Camp de jour de Saint-Robert

358, avenue Sirois

418 724-3273

Camp de jour de Terr. Arthur-Buies

387, rue des Passereaux

418 724-3122

Camp de jour de Rimouski-Est

25, 3^e Avenue

418 730-0219

Camp de jour de Pointe-au-Père

400, avenue J.-Roger Lebel

418 732-5154

Message aux parents

Cher(s) parent(s),

C'est avec un immense plaisir que nous accueillons votre enfant dans le programme du camp de jour de la Ville de Rimouski. Cette nouvelle saison promet d'être dynamique, colorée et remplie de merveilleux moments qui resteront gravés dans sa mémoire pour plusieurs années! C'est près de 140 employés étudiants qui s'affaireront sou peu à préparer un été magique pour les quelques 1 300 enfants qui franchiront nos portes dès le 27 juin.

Sous le thème **Sautons dans l'univers de l'imaginaire**, votre enfant aura l'occasion d'expérimenter des activités diversifiées et adaptées à son groupe d'âge. Visites à la piscine, sorties, initiations sportives, bricolages, chasses aux trésors, découvertes culinaires et grands jeux ne sont que quelques activités auxquelles il participera.

Vous désirez rester informé de la **programmation hebdomadaire**?

- Inscrivez-vous pour recevoir notre infolettre chaque semaine
- Demandez l'horaire de la semaine directement au moniteur de votre enfant

Nous sommes toujours disponibles pour répondre à vos interrogations et pour recevoir vos commentaires.

Bon été à tous!

L'équipe du Service des loisirs, de la culture
et de la vie communautaire

Renseignements généraux

Horaire du camp de jour régulier :

- ✓ 27 juin au 12 août inclusivement
 - Du lundi au vendredi :
9 h à 12 h | 13 h à 16 h

Horaire du service de garde Option-Plus :

- ✓ Du lundi au vendredi :
7 h 30 à 9 h | 12 h à 13 h | 16 h à 17 h 30

Relevé 24 pour fins d'impôt

Les frais d'inscription au camp de jour ainsi qu'au service de garde Option-Plus sont admissibles pour l'obtention de crédits d'impôt relatifs aux frais de garde. Votre **numéro d'assurance sociale** ainsi que votre **adresse** doivent être à jour dans votre dossier en ligne.

Si un changement survient concernant votre adresse ou votre situation familiale, vous avez jusqu'au 31 octobre 2022 pour nous aviser par courriel à loisirs@rimouski.ca ou par téléphone au 418 724-3157.

Objets perdus

Au cours de l'été, les objets perdus sont **conservés au camp de jour**. À la fin de la dernière journée, les objets non réclamés sont envoyés directement à des organismes responsables de recueillir des articles usagés.

Matériel conseillé

Nous recommandons fortement **d'identifier le matériel de l'enfant.**

À apporter **tous les jours** :

- Crème solaire
- Deux collations
- Bouteille d'eau
- Bons souliers
- Vêtements de rechange ou plus chauds

Repas et collations

Les enfants inscrits au service de garde Option-Plus doivent apporter leur repas. Des fours à **micro-ondes** sont mis à la disposition des participants. Aucun repas n'est servi sur place.

Une fois par semaine, le camp part pour une journée complète en sortie. Tous les enfants doivent apporter un **dîner qui se mange froid**, même ceux qui ne sont pas inscrits au service de garde.

Des pauses pour la collation sont offertes le matin et l'après-midi. Les enfants doivent apporter une collation de la maison. Le partage de collations est interdit en raison des nombreuses allergies.

Évitez les noix et les fruits de mer.

Groupes d'âge

Les groupes sont formés chaque semaine en fonction du nombre d'enfants inscrits dans chacune des tranches d'âge. Par conséquent, il se peut que votre enfant change de groupe d'une semaine à l'autre. Nous tentons d'inclure au moins 2 demi-journées d'activités en groupes d'âge chaque semaine.

PROCÉDURE COVID-19

Chaque employé est responsable de faire l'auto-évaluation de son état de santé quotidiennement, d'être attentif à l'état des enfants sous sa responsabilité et de respecter les consignes du tableau suivant selon le cas qui s'applique :

	Test positif à la COVID-19	Contact privilégié avec une personne atteinte de la COVID-19	Fièvre	Toux, fatigue et autres symptômes apparentés
Isolement	Isolement de 5 jours	5 jours si vous n'êtes pas vacciné et n'avez jamais eu la COVID-19	Isolement jusqu'à 24 h après la fin de la fièvre.	Recommandé
Port du masque	Porter le masque 5 jours après la fin de l'isolement	Porter le masque lors de toute interaction sociale (sauf 5 ans et moins)	Porter le masque lors de toute interaction sociale	Recommandé
Divers		Surveiller l'apparition de symptômes et faire un test rapide au besoin		Faire un test rapide de dépistage

Si des symptômes nécessitant un isolement à la maison sont constatés chez un participant, le moniteur contacte les parents afin qu'ils viennent le chercher le plus rapidement possible. En attendant l'arrivée du parent, l'enfant est placé en isolement dans un local prévu à cet effet.

Le test rapide de dépistage est sous la responsabilité du parent ou du tuteur. Les moniteurs du camp de jour ne feront pas passer de tests aux participants.

Les éléments du tableau ci-dessus sont inspirés des consignes en vigueur sur le site du Gouvernement du Québec.

Règles de conduite

Le programme de camp de jour est un programme d'animation estival basé sur le **plaisir et le jeu**. Les moniteurs sont formés pour divertir et animer vos jeunes en assurant leur sécurité. Pour conserver une ambiance agréable, les règles de conduite suivantes s'appliquent :

- 1. Langage** : un langage convenable et respectueux est requis, en tout temps, entre les enfants et envers le personnel d'animation.
- 2. Respect** : aucune forme de violence n'est tolérée. Les coups, les injures et les menaces envers un enfant, un moniteur ou toute autre personne, de même que les bris de matériel sont **sanctionnés** (voir la section « avertissement »);
- 3. Objets personnels** : les objets personnels (jouets, cartes, téléphones) et l'argent restent à la maison;
- 4. Tenue vestimentaire** : une tenue vestimentaire convenable est fortement conseillée (vêtements sport et adaptés aux activités proposées ainsi que de bons souliers).
- 5. Présence** : le responsable avise le moniteur si l'enfant doit quitter le camp plus tôt. Cependant, il n'est pas nécessaire de motiver les absences de l'enfant.

Avertissement

Dans le cas de gestes violents, irrespectueux ou nuisibles à la dynamique de groupe posés par un enfant, l'équipe du camp de jour remplit un billet d'avertissement et le fait signer par le parent. La gravité et la fréquence du geste posé déterminent s'il s'agit d'un d'avertissement mineur ou majeur. Les conséquences reliées aux avertissements sont les suivantes :

Avertissement mineur : rencontre avec l'enfant et le parent. La présence du moniteur-chef peut être nécessaire dans certaines situations.

Avertissement majeur : suspension pour une durée déterminée ou retrait complet de l'enfant du camp, sans possibilité de remboursement.

L'accumulation d'avertissements mineurs peut entraîner un avertissement majeur.

Lorsqu'un enfant se retrouve en **situation de désorganisation majeure**, mettant en danger sa propre sécurité ou celle des autres, le parent est contacté immédiatement pour venir le récupérer.

Visites à la piscine

Chaque semaine, en après-midi, le camp de jour se rend à la piscine. Les enfants qui dînent à la maison peuvent **se changer et appliquer leur crème solaire** avant de revenir au camp.

Piscine	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi
St-Germain	Sacré-Cœur			Bic
St-Robert			St-Robert	
Nazareth		Nazareth		
Complexe sportif Desjardins	PAP TAB	Rimouski-Est Ste-Odile	Ste-Blandine Ste-Agnès	St-Pie-X
En cas de pluie				
Complexe sportif Desjardins	Sacré-Cœur PAP TAB	Nazareth Rimouski-Est Ste-Odile	St-Robert Ste-Blandine Ste-Agnès	Bic St-Pie-X

Afin d'assurer la sécurité de tous les enfants et en conformité avec les recommandations de la *Société de sauvetage du Québec*, tous les enfants âgés de **5-6 ans doivent porter une veste de flottaison individuelle (VFI)** lors des visites à la piscine ou près d'un plan d'eau.

Nous vous recommandons de fournir une VFI à votre enfant s'il en requiert l'usage. Les quantités disponibles pour prêt sont limitées.

Pour les enfants âgés de **7 ans et plus**, les sauveteurs et les moniteurs procèdent à un court test de nage au début de chacune des visites. Les enfants ciblés par les sauveteurs portent une veste de flottaison individuelle pour la durée de la baignade.

Sorties

Chaque semaine, le camp de jour sort à l'extérieur de son site principal pour une journée complète. Lors de ces journées, le **départ et le retour** se font à partir du centre communautaire. Les déplacements se font ensuite à pied ou en autobus.

Certaines sorties sont communes à tous les sites de camp de jour :

Jeudi 4 août : Exposition agricole de Rimouski

Mercredi 10 août : Fête des enfants au parc Beauséjour

Les sorties hebdomadaires peuvent être annulées ou reportées en raison des prévisions météorologiques. La décision quant à l'annulation d'une sortie est toujours prise la veille, avant 16 h.

Matériel

En plus du matériel régulier, il est suggéré d'apporter :

- Lunch froid pour le dîner
- Sac à dos
- Chandail du camp de jour
- Autre matériel (surveillez la programmation)

Annulation

Les sorties hebdomadaires peuvent être annulées ou reportées en raison des prévisions météorologiques. La décision est toujours prise la veille, avant 16 h.

Lors de l'annulation d'une sortie, l'horaire régulier s'applique et **les enfants qui ne sont pas inscrits au service de garde retournent dîner à la maison.**

Départs

Tous les moniteurs de camp de jour de la Ville de Rimouski utilisent cette procédure uniforme pour assurer la sécurité lors du départ des enfants :

1. Les enfants qui vont au service de garde Option-Plus rejoignent le ou les moniteurs en charge dans un local à part. Les présences sont prises ensuite;
2. Les enfants qui quittent le camp seuls, à pied ou à vélo, rejoignent le moniteur attitré à ce type de départ. **Le moniteur initialise le départ des enfants sur sa liste et indique l'heure;**
3. Les enfants qui quittent le camp avec un **parent ou un autre adulte autorisé** (*inscrit au dossier*) attendent avec le(s) moniteur(s) attitré(s) à ce départ. Le parent ou l'adulte autorisé initialise la liste des départs avant de pouvoir partir avec son ou ses enfants. **Le moniteur pourrait demander une pièce d'identité à l'adulte qui vient chercher l'enfant si c'est la première fois.**

Nous demandons la collaboration des parents pour l'application de cette procédure. En aucun cas, un enfant n'est autorisé à quitter le site avec une personne dont le nom ne figure pas au dossier sans une autorisation préalable du responsable. L'enfant ne peut également pas rejoindre l'adulte dans le stationnement ou l'entrée du bâtiment même si un contact visuel est établi avec le moniteur.

Médicaments

Votre enfant doit prendre régulièrement ou au besoin un médicament prescrit ou en vente libre?

- 1- Remplir dès que possible le formulaire d'**Autorisation de prise d'un médicament** auprès du moniteur-chef.
- 2- Remettre chaque jour ou chaque semaine le dosage requis, accompagné de la prescription (étiquette sur le pot ou note signée du parent), au moniteur-chef.

Dans l'ensemble des sites de camp de jour :

- ✓ **TOUS** les médicaments sont rangés dans un endroit sécuritaire et accessible uniquement par le personnel autorisé (ex. : bureau du moniteur-chef), à l'exception des doses d'adrénaline que les enfants conservent en tout temps sur eux.
 - Lors d'une sortie à l'extérieur du camp de jour, le moniteur-chef a la responsabilité d'apporter les médicaments des enfants.
- ✓ À l'heure recommandée, le moniteur accompagne l'enfant pour la prise de son médicament selon la dose indiquée et remplit le **Registre des traitements et médicaments**.

N.B. **En aucun cas**, les moniteurs ne sont autorisés à administrer aux enfants des médicaments en vente libre (Advil, Tylenol, Benadryl, etc.)

Service de garde Option-Plus

Chaque jour, une partie de l'équipe d'animation du camp de jour assure la surveillance lors des périodes du service de garde. Ce service est optionnel et une tarification supplémentaire s'applique. Les enfants y pratiquent des activités libres.

Horaire du service de garde Option-Plus

✓ Du lundi au vendredi

7 h 30 à 9 h | 12 h à 13 h | 16 h à 17 h 30

Inscription

Seul l'enfant inscrit au camp de jour est admissible au service de garde. L'inscription pour plusieurs semaines à la fois est possible. Le paiement complet est demandé au moment de l'inscription.

Les semaines de garde sont transférables et remboursables **jusqu'au lundi** précédant la semaine de garde désirée, **à 16 h**. Pour toute demande de remboursement, une somme de 10 \$ est retenue à titre de frais d'administration.

L'inscription se fait par téléphone auprès du Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire, au 418 724-3157. **Aucun transfert, inscription ou remboursement** ne se fait directement **au camp de jour**.

Tarification du service de garde (à la semaine)

Nombre d'enfants	Tarif
1 enfant	33 \$
2 enfants	55 \$
3 enfants	71 \$
4 enfants et plus	82 \$

Retard en fin de journée

Le service de garde Option-Plus ferme à **17 h 30**. Lorsqu'un parent vient chercher son enfant plus tardivement, des frais de 5 \$ par tranche de 5 minutes, jusqu'à concurrence de 25 \$ pour la journée, doivent être acquittés en argent comptant **au moniteur sur place**.
Aucun reçu n'est remis pour ces frais.

La même procédure s'applique pour un enfant qui reste sur les heures de service de garde alors qu'il n'y est pas inscrit.

Vous aimeriez obtenir plus de renseignements? Joignez-vous à nous le mercredi 15 juin, à 18 h 30 ou 19 h 15, pour une rencontre d'information virtuelle :

<https://us02web.zoom.us/j/88326899871?pwd=WXR2UXdieGJCQWtQSXVNdWlwUU5Vdz09>

Bonne saison estivale!

Chanson de l'été

(sur l'air de « Sous le même toit » de 2Frères)

L'soleil se lève sur Rimouski
Tout le monde a hâte de voir ses amis...
...et les monits du CDJ
C'est du plaisir garanti!
Les enfants jouent et chantent ensemble
Les monits chantent encore plus fort
Au pays de l'imaginaire
On en découvre des mystères

Il n'est jamais trop tard
Pour aller jouer dehors

Refrain

Y'a des sourires, des joies et plus que ça
Y'en a des souvenirs, sous le soleil
On est amis, unis et plein d'folies...
Le CDJ d'Riki, on est partis!

Imagine tous les personnages
Passant du sport au coloriage
Tout le monde y trouve sa place,
On est réunis, c'est garanti!
Dans la poursuite du bonheur,
On va y mettre bin du cœur
Au pays de l'imaginaire
On en découvre des mystères
Il n'est jamais trop tard
Pour aller jouer dehors

Refrain